



## COMMUNIQUÉ de PRESSE

### **Attaque frontale contre la Sécurité Sociale : le gouvernement sort de l'ombre !**

#### ***Une modification de grande portée qui risque de changer la nature même de la Sécurité sociale***

C'est en pleine nuit et en catimini qu'un amendement d'un député LREM a été adopté pour remplacer le terme « Sécurité sociale » par « Protection Sociale » dans plusieurs articles de la Constitution.

Loin d'être un amendement de forme, cette modification portera gravement atteinte à la nature même de la Sécurité Sociale. Cela prépare à la remise en cause du financement de la maladie, mais aussi du chômage et s'inscrit dans le projet de réforme des retraites envisagé pour 2019 par le Président de la République et son gouvernement.

#### **La Sécurité Sociale impose la notion de redistribution. Pas la protection sociale !**

Il n'existe pas actuellement de définition juridique du périmètre de la protection sociale, contrairement au terme de « Sécurité Sociale qui inclut une notion de **redistribution** (*entre actifs et retraités, entre personnes bien portantes et malades etc.*). Remplacer « Sécurité Sociale » par protection sociale est une remise en cause du sens de la Sécurité Sociale « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

De plus, l'objectif à peine voilé de ce changement est de soumettre l'assurance-chômage et les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, comme les régimes spéciaux, aux futures lois de financement de la protection sociale. Cet amendement rétrograde, vise à permettre au gouvernement d'engager son projet de remise en cause de notre système de retraite solidaire par répartition !

La Sécurité Sociale repose sur des droits financés par des cotisations, c'est-à-dire par le travail et non pas, par ce que vise le gouvernement : l'impôt, c'est-à-dire la fiscalisation de la Sécurité Sociale.

#### **On passe d'une logique de droits associés au travail à une logique de solidarité qui passe par l'impôt !**

#### **La Sécurité Sociale n'est pas soumise à la concurrence, la protection sociale si !**

La CGT agit pour la reconquête de la Sécurité Sociale, c'est là un choix de société qui appelle à l'intervention et à la mobilisation de tous !

Montreuil, le 5 juillet 2018